



Objectifs

- Maîtriser les IFRS, langage de l'information financière internationale
- Savoir établir et auditer des comptes établis en IFRS
- Comprendre les enjeux de la transition pour l'entreprise : systèmes d'information, organisation, gestion de projet
- Obtenir le « Certificat IFRS » délivré par l'Ordre des Experts-comptables et la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes

Contenu

Le programme traite de l'application quotidienne des normes internationales.

Il aborde à la fois les problématiques liées à la préparation des comptes et celles liées à l'audit des comptes en IFRS.

Des fondamentaux aux évolutions potentielles de la profession, tous les aspects des IFRS sont couverts.

I. Fondamentaux

- Contexte
- Les convergences
- Les grands principes
- Les principaux impacts d'une transition
- Reconnaissance du revenu (actualités des normes et évolutions à court terme)
- Contrats à long terme

II. Faits générateurs

- Passifs et provisions
- Autres événements particuliers
- Méthode du taux effectif
- Engagements sociaux
- Paiements en actions
- Contrats de location (actualités des normes et évolutions à court terme)

III. Valorisation

- Immobilisations
- Impairment
- Stocks
- Créances et autres actifs
- Conversion en devises
- Hyperinflation
- Agriculture, extraction et assurance

IV. De la consolidation à l'information financière

- La consolidation
- Le bénéfice par action
- L'information intermédiaire
- Les tableaux et notes annexes



- Les impôts différés
 - L'information sectorielle
- V. Première application et instruments financiers
- Première application
 - Instruments financiers
- VI. Bouclage
- IFRS : rester à jour
 - La gestion d'un projet IFRS
 - Réaliser un diagnostic
 - Les impacts système
 - Récapitulatif
 - Performance reporting
 - Les sujets de mémoire
 - Actualité, rappels et débats

Pédagogie

Programme conçu par des professionnels spécialistes des normes internationales.

Travaux pratiques prévus tout au long du parcours.

Tests de validation des connaissances et rédaction d'un rapport professionnel.

A l'issue des travaux, et après décision du jury, délivrance d'un certificat conjointement par le CSOEC et la CNCC.

Durée

150 heures, dont 30 heures de travail personnel sur le rapport.

Les trois sessions d'une semaine se tiennent généralement entre mai et octobre de chaque année.

Public

Experts-comptables, commissaires aux comptes, collaborateurs confirmés, contrôleurs financiers, responsables financiers et comptables, tout collaborateur ayant besoin de développer une connaissance approfondie des normes IFRS dans le cadre professionnel.

Contacts et inscriptions

CFPC, Centre de Formation de la Profession Comptable

Tél : 01 45 45 40 44

d.piddat@cfpc.net

florence.ripert@finharmony.net

www.cfpc.net

www.focusifrs.com